



FICHE TECHNIQUE

FUNGET SOL

PEINTURE DE SOLS ALKYDE-URÉTHANE

DESRIPTIF DU PRODUIT

Peinture de sols anti-poussière à base de résine alkyde-uréthane, en phase solvant, facile d'application, permettant la protection et la décoration des sols intérieurs et extérieurs.

DOMAINES D'APPLICATION

- Protection et décoration des sols intérieurs et extérieurs à sollicitation légère, offrant une finition colorée ou incolore ambrée et demi brillante.
- Recommandée pour les sols à trafic léger tel que parkings privés, escaliers de service, balcons, locaux archives...

Supports

- Sols en béton brut homogène.
- Anciennes peintures de sols adhérentes à base de résine alkyde-uréthane.
- Supports métalliques imprimés.

PROPRIÉTÉS/AVANTAGES

- Monocomposant.
- Bonne résistance à l'abrasion.
- Facilité d'emploi.
- Bonne adhérence.
- Anti-poussière.
- Demi-brillant.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Résine alkyde-uréthane	
Norme Afnor	NFT 36005 famille 1 classe 4a	
Présentation	Peinture monocomposante	
Densité	1,25 (+/- 0,05) pour les teintes 0,89 pour l'incolore	
Proportion du mélange	Sans objet	
Temps de murissement	Néant	
Extrait sec	71% (+/- 1%) en poids 51% (+/- 1%) en poids (incolore)	54% (+/- 1%) en volume 44% (+/- 1%) en volume (incolore)
Point éclair	> 35°C	
Aspect	Demi brillant	
Consommation	200 g/m ² par couche sur un support non poreux	
Couleur	Nuancier SOL Incolore Nuancier RAL sur commande	
Durée de conservation	Conservation 12 mois, en emballage d'origine, dans un local tempéré	
Conditionnement	Bidon de 1, 3 et 15 Litres pour les teintes et l'incolore	

PROCÈS VERBAUX

- Émission de COV dans l'air :
Rapport d'essai RES 116319 B5 du SGS : **A+**.
- Déclaration environnementale Sanitaire conforme à la norme NF P01-010.



INFORMATIONS TECHNIQUES

Adhérence sur béton sec	> 2 MPa
-------------------------	---------



MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

• Les chapes neuves devront être coulées depuis au moins 28 jours. Les parties métalliques seront préalablement imprimées. Les surfaces à traiter devront être préparées mécaniquement par grenailage ou ponçage diamant afin d'obtenir des supports sains, secs et propres, exempts de traces d'huile et laitance pouvant nuire à l'adhérence du revêtement (se référer au DTU 59.3) Les préparations mécaniques seront automatiquement suivies d'une aspiration soignée.

Le FUNGETSOL est un excellent imprégnateur lui procurant une bonne longévité dans le temps. L'application sur support extrêmement lisse est fortement déconseillée.

Il est nécessaire sur de tel support d'effectuer une préparation mécanique ou chimique adéquate.

Conditions d'application

- Le FUNGETSOL devra être stocké à une température comprise entre +15 et +25°C environ 24 heures avant l'application. La température ambiante du chantier sera comprise entre +10 et +30°C.
- Humidité relative ambiante : maximum 80%.
- Humidité du support inférieure à 4% en poids.
- Température du support supérieure à 3°C du point de rosée.

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
DPU	~ 10 heures	~ 8 heures	~ 6 heures

La Durée Pratique d'Utilisation diminue lorsque la température et/ou la quantité de produit préparée augmentent. Le FUNGETSOL étant un monocomposant, la DPU se juge à la formation d'une peau en surface.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

AVANT APPLICATION DE LA SECONDE COUCHE DE FUNGETSOL HYDRO

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
MINI	24 heures	12 heures	8 heures
MAXI	4 jours	2 jours	1 jour

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

SÉCHAGE / REMISE EN SERVICE

TEMPÉRATURE	+ 15°C	+ 20°C	+ 30°C
TRAFIC PÉDESTRE	48 heures	36 heures	24 heures
TRAFIC LÉGER	6 jours	3 jours	2 jours
DURCISSEMENT	10 jours	7 jours	5 jours

Ces données ne sont qu'indicatives car les délais de durcissement varient en fonction des conditions de séchage (température et humidité relatives).

RÈGLEMENTATION

- Les applicateurs devront se munir de lunettes, gants et masques appropriés.
- Les lieux d'application devront être correctement aérés.
- Consulter la fiche de données de sécurité. © FUNGET – Octobre 2020.

- COV : Conforme à la directive 2004/42/CE.
- Valeur limite UE pour ce produit (A/i) : 500 g/l de COV (2010).
- Ce produit prêt à l'emploi contient : 370 g/l de COV pour teinté, 440 g/l de COV pour incolore.



Annule et remplace les fiches précédentes correspondantes au même produit. Elle s'adresse à des professionnels qui s'engagent à les utiliser selon les règles de l'art.

FUNGET - PA des Épineaux 5, Avenue Eugène Freyssinet - 95740 Frépillon
Tél. : + 33 (0) 1 61 35 35 10 - Fax : + 33 (0) 1 61 35 35 19 - www.funget.fr